

[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 30/09/2026

Objet : Convocation des associés après constatation de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital

Madame, Monsieur,

Les comptes de la SAS [dénomination] pour l'exercice clos le [date], approuvés le [date], font apparaître des capitaux propres de [montant] euros pour un capital social de [montant] euros.

Cette situation impose de consulter les associés sur l'opportunité d'une dissolution anticipée. Vous êtes donc convoqué le [date] à [heure], à [lieu ou moyen de connexion], selon les conditions prévues par l'article [numéro] des statuts.

Vous trouverez joints les comptes approuvés, le rapport présentant l'origine des pertes, la situation de trésorerie, les perspectives et les mesures envisagées. Ces éléments doivent permettre d'apprécier les conséquences d'une poursuite ou d'un arrêt de l'activité.

L'ordre du jour portera sur la constatation de la perte, puis sur la décision de prononcer la dissolution anticipée ou poursuivre l'activité avec un plan de régularisation. Les projets de résolutions reproduisent séparément ces options.

En cas de poursuite, les mesures proposées sont [bénéfices futurs, augmentation ou réduction du capital, abandon de créance ou autre mesure à valider]. Elles feront l'objet des décisions et formalités propres à chaque opération, sans préjuger de leur adoption.

Merci de confirmer votre participation et de transmettre vos questions avant le [date]. Le procès-verbal constatera le vote et reproduira la résolution adoptée. La société accomplira ensuite la publicité et la formalité requises, puis suivra le calendrier de régularisation avec ses conseils comptables et juridiques. Chaque étape fera l'objet d'un suivi documenté.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature